

<p style="text-align: center;">ACIDUL</p> <p style="text-align: center;">RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ – 2007-2008</p>

Le comité d'ACIDUL a été élu par son Assemblée générale le 25 octobre 2007. Il est composé de Romain Felli (SSP), Samuel Bendahan (HEC), Sarah Ljubibratic (FTSR), Benjamin Avanzi (HEC), Philippe Gilbert (FTSR), Gaspar Turin (Lettres), Nevena Dimitrova (SSP), Nayuta Brand (FBM) et Gaia Barazzetti (Lettres-FTSR).

Conformément au règlement de l'association, le comité a désigné en son sein deux co-président-e-s : Sarah Ljubibratic et Romain Felli ; ainsi qu'un trésorier : Benjamin Avanzi.

La secrétaire générale, Mariza Freire a poursuivi son mandat, avec un taux d'engagement à 10%. En cours d'année, plusieurs démissions sont survenues. Benjamin Avanzi et Philippe Gilbert ont quitté le comité et Mariza Freire a quitté le poste de secrétaire général. Ainsi, Samuel Bendahan a repris la fonction de trésorier et Antoine Bianchi a été engagé au poste de secrétaire général en date du 1^{er} octobre 2008. Michaël Hertig (Lettres), Carol Woodford (SSP) et Alessandro Brenici (Droit) ont également rejoint le comité en cours d'année.

Le comité s'est réuni en moyenne deux fois par mois, et ses différents membres ont participé, au cours de l'année à de multiples réunions, avec la direction, avec des services centraux, d'autres associations, etc.

Parmi les principales activités du comité, relevons :

- **Directive 1.31 « Doctorant financé par des fonds externes » :**

Le 19 novembre 2007, le comité d'Acidul a été informé par la direction de la volonté de cette dernière de faire entrer en vigueur, d'ici la fin de l'année, une directive visant à établir une nouvelle base salariale et statutaire pour les doctorant-e-s rémunéré-e-s par des fonds externes. La direction souhaite consulter Acidul à ce propos et demande qu'elle se prononce rapidement sur cette directive. Après avoir pris connaissance de cette directive, le comité a jugé nécessaire de créer un groupe de travail sur le sujet. Celui-ci s'est réuni le 27 novembre 2007. Il est arrivé à la résolution de s'opposer à l'entrée en vigueur de cette directive. La prise de position est envoyée à la direction. (annexe)

Le 12 décembre, une nouvelle rencontre a eu lieu entre la direction et Acidul. Il en a résulté que la directive n'entrerait pas tout de suite en vigueur et que la discussion devait se prolonger en janvier.

Plusieurs assemblées générales extraordinaires ont été convoquées pour traiter exclusivement de cette directive. Lors de celle du 18 décembre 2007, la décision est prise de lancer une pétition afin de récolter des signatures contre l'entrée en vigueur de la directive. Celle-ci a été lancée fin janvier 2008 et a récolté, jusqu'à sa remise à la Direction de l'Unil le 1^{er} avril 2008, avec copie à Mme Anne-Catherine Lyon, près de 470 signatures. (annexe)

Dans l'intervalle, plusieurs rencontres avec la direction ont eu lieu et certains points de la directive ont été modifiés, notamment :

- la systématisation du versement de l'indemnité de 750.- frs pour tous les doctorant-e-s fonds externes
- le contrat est conclu pour au minimum une année, mais il peut aussi être supérieur à cette durée. Il est renouvelable deux fois maximum
- les personnes ne sont plus soumises au règlement des assistants mais au code des obligations, par contre les congés et les vacances sont ceux de la Lpers
- l'autorisation d'exercer une activité annexe, moyennant l'autorisation des RH
- des dispositions transitoires

L'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2008 n'a pu trancher sur les suites à donner à cette affaire, la directive étant entrée en vigueur le 1^{er} avril, et a laissé en suspens ce point jusqu'à la présente assemblée générale.

- Pétition pour le 60^{ème} mois d'engagement des assistants :

Suite au changement de calendrier académique, il était apparu que les contrats d'assistants perdaient un mois d'engagement sur l'ensemble des 5 ans de contrats. Lors de l'AG du 25 octobre 2007, il est proposé de lancer une pétition afin de demander à la direction la garantie pour les assistant-e-s d'obtenir leur 60^{ème} mois d'engagement. La pétition n'a finalement pas été remise à la direction puisque lors de la rencontre du 19 novembre 2007, celle-ci a annoncé au comité d'Acidul que le 60^{ème} serait garanti pour autant que l'assistant-e ait satisfait aux exigences pour obtenir le 59^{ème} mois.

- Soutien à la FAE pour le programme de répétiteurs-trices bénévoles :

Comme Acidul l'avait fait en 2006, le comité a renouvelé le soutien financier de 500.- frs à la FAE pour la mise en place de soutien scolaire. Par ailleurs, Acidul a continué à s'investir dans le projet de la Bourdonnette par la recherche de bénévoles.

- Charte européenne des chercheurs :

Acidul a participé l'établissement d'un tableau visant à rendre compte du niveau d'adhésion et d'engagement de l'Unil face aux principes édictés par la Charte. Le document devrait être mis en ligne sur le site de la Direction, à la suite du plan stratégique.

- Engagement du nouveau secrétaire général d'Acidul :

En août dernier, Mariza Freire a quitté ses fonctions de secrétaire générale d'Acidul après 3 ans d'activité. Dans cette optique, le comité a créé un groupe de travail mandaté pour faire un appel à candidature pour le poste et auditionner les candidats. La première échéance avait été établie pour le 1^{er} juillet 2008. Malheureusement seul 1 candidat c'était annoncé. Le comité a alors décidé de repousser le délai de candidature au 1^{er} septembre. 6 candidats ont répondu à l'annonce et le comité a retenu 4 candidats à auditionner. Ainsi, à la suite des interviews, le comité a porté son choix sur Monsieur Antoine Bianchi qui occupe depuis le 1^{er} octobre le poste de secrétaire général.

Le comité tient également à remercier Mariza Freire pour son excellent travail et son engagement pour Acidul. Nous lui formulons tous nos vœux de succès pour le futur.

- Groupe de travail sur les différents statuts du corps intermédiaire à l'Unil

Les ressources humaines ont mis à disposition des facultés un tableau récapitulatif des fonctions des employés de l'Unil. Acidul s'était déjà penché sur la multiplication de ces statuts et a décidé de créer un groupe de travail chargé de référencer les différents statuts pour le corps intermédiaire. Un document de travail a émergé de ce groupe de travail. Il réfléchit maintenant aux suites à donner à ce long travail de recension.

- Enquête sur le cahier des charges des assistant-e-s :

L'entrée en vigueur du nouveau règlement des assistants a rendu obligatoire l'établissement d'un cahier des charges. Le comité a reçu plusieurs mails et rencontré plusieurs assistants qui avaient trouvé des difficultés lors de la signature du cahiers des charges. Acidul a décidé de lancer une enquête pour définir les problèmes rencontrés dans le but de proposer à la direction un guide du cahier des charges, comme l'a proposé la faculté des Lettres. L'enquête devrait être lancée ces prochains jours.

Pour le comité, la co-présidente,
Sarah Ljubibratic

Lausanne, le 24 octobre 2008